Image not found or type unknown

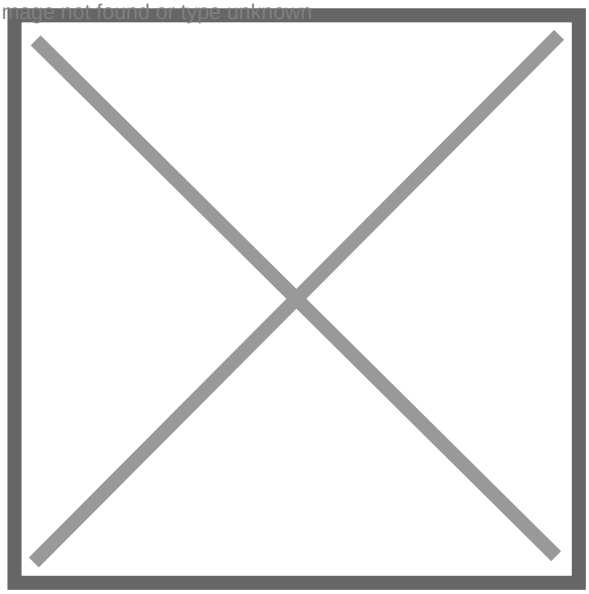

Obtention du ptz contestée

Par **Wcheval**, le **31/07/2008** à **20:21**

Bonjour,

Je suis marié avec une américaine depuis mars. Mariage aux USA. Elle vit là bas et n'a toujours pas le droit de la résidence en France. Elle peut venir seulement en touriste. Pas simple comme relation. Mais le problème n'est là.

Cela fait plusieurs mois que je fais des simulations de prêts immos avec différents organismes ou je mentionne à chaque fois que je suis marié suivant les conditions plus haut. On m'octroie un PTZ à chaque fois. Aujourd'hui, on me refuse ce prêt car je n'ai pas d'avis de non imposition pour ma femme. Ils disent qu'il faut fournir un avis pour chaque personne composant le ménage.

On ne vit pas ensemble, on n'a même pas la possibilité de vivre ensemble. Elle ne peut même pas être résidente en France. Alors que puis-je faire? Je trouve cette situation ahurissante. Je suis l'emprunteur. Pour le droit français on est même pas marié. SVP aidez moi. Même si elle était résidente elle n'aurait pas travaillée depuis mars et n'aurais pas d'avis à présenter. que faire? Sur mes avis, il est noté célibataire puisque nous ne vivons pas ensemble et nous ne sommes pas reconnus comme marié en France.

Tout ceci parce que j'ai ouvert ma bouche. Quel tort j'ai eu.

Merci de me répondre au plus tôt.

Cordialement,

William.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés